

Ursula REUTNER (éd.)

MANUEL DES FRANCOPHONIES

Ursula REUTNER (éd.), *Manuel des francophonies*, Berlin, Boston : De Gruyter, 2017, 745 pp.

Les contributions recueillies dans cet ouvrage, organisées selon un critère géographique, se donnent pour objectif de brosser un tableau des francophonies dans le monde.

Dans la première contribution, « Vers une typologie pluridimensionnelle des francophonies », U. Reutner vise à poser les jalons méthodologiques adoptés dans l'ouvrage pour établir une typologie des francophonies. À cette fin, l'A. retient cinq dimensions – articulées à leur tour en sous-dimensions – qui sont abordées par toutes les contributions du manuel : la dimension démologique, le survol historique, l'aménagement externe, les particularités du français et l'aménagement interne. Les données concernant la situation de la langue française sont présentées à l'aide de plusieurs tableaux.

Dans la deuxième contribution, « Normes endogènes, variétés de prestige et pluralité normative », B. Pöll s'interroge sur l'existence de processus d'autonomisation et de légitimation au sein des variétés diatopiques hors de France par rapport à la norme du français hexagonal. Les appareils notionnels mobilisés pour répondre à cette question sont les concepts de *pluricentrisme* (Kloss, 1978) et de *normes endogènes* (Manessy).

Le français en Europe

Les neuf contributions de cette section sont consacrées à la relation que le français entretient avec d'autres langues aussi bien sur le territoire français que dans d'autres pays européens.

C. Polzin-Haumann se penche sur l'analyse de la situation démologique de l'occitan et du francoprovençal, deux langues régionales et minoritaires existant depuis longtemps sur le territoire français et dont l'histoire est conditionnée par l'idéologie unilingue de l'État. L'A. montre que, malgré des évolutions positives – notamment pour l'occitan, présent dans les médias et dans le secteur éducatif –, la situation de ces deux langues demeure complexe.

R. Kailuweit décrit le rapport entre le français régional et les langues autochtones en Catalogne du Nord et en Corse. Après avoir comparé la situation démologique et l'histoire du catalan et du corse sur le territoire français, l'A. étudie le prestige des variétés de français régional catalan et corse. Il en ressort que la variété corse, grâce aussi à l'action des mouvements régionaux, est plus valorisée que la variété catalane.

U. Reutner retrace l'histoire de l'Alsace bilingue, région partagée entre le monde francophone et le monde germanophone, et les traces laissées par les événements historiques sur cette variété de français régional.

F. Broudic illustre le paradoxe auquel sont confrontés les locuteurs du breton. En effet, cette langue régionale connaît actuellement une revalorisation grâce à l'école et aux médias après un déclin considérable au XXe siècle. Il s'ensuit que le breton est une langue maternelle pour les locuteurs les plus âgés (les bretonnants) et une langue d'apprentissage pour les nouvelles générations (les brittophones).

J.-B. Coyos étudie le rapport de cohabitation entre le français et le basque dans le Pays basque, datant du Moyen âge. Si le français est, depuis la Révolution, en situation de prédominance, la création de l'Office Public de la Langue Basque (OPLB) ainsi que le travail des associations militant pour la défense du basque ont mené à des politiques linguistiques pour en favoriser l'apprentissage et l'emploi non seulement à l'école mais dans d'autres secteurs de la vie publique.

M. Francard montre l'évolution des attitudes et des représentations des Belges francophones à l'égard de leur variété de français. Longtemps déprécié et traqué par une attitude puriste, le français belge fait l'objet depuis quelques décennies de descriptions linguistiques d'envergure, surtout au plan lexical, ce qui a fait émerger des normes endogènes qui concurrencent la norme exogène de la variété franco-française de référence.

A. Thibault expose la situation de la langue française en Suisse, où elle s'est imposée aux dépens des patois. L'A. souligne que dans le pays coexistent des tendances puristes et régionalistes et que la description et l'emploi des helvétismes sont assez conséquents dans la littérature et dans les médias.

J. Kramer et A. Willems présentent le contexte du Luxembourg trilingue, où le français a le statut de langue officielle, législative et d'apprentissage et dont l'avenir n'est pas en danger.

R. Bauer s'intéresse au statut du français dans la région plurilingue de la Vallée d'Aoste, où l'histoire est allée de pair avec celle de la Maison de Savoie. Écrasé par la politique linguistique fasciste en faveur de l'italien, après 1948 le français a regagné un prestige sociolinguistique dans la région, sans pour autant récupérer sa place de langue historique.

Le français en Amérique

Cette section de l'ouvrage regroupe six contributions.

La contribution de L. Mercier, W. Remysen et H. Cajole-Laganière porte sur l'évolution, historique et sociale, du français québécois et de ses représentations. La légitimité de cette variété, longtemps stigmatisée comme fautive par

rapport au *français international*, semble désormais être reconnue aussi bien par les organismes gouvernementaux que par les locuteurs.

A. Boudreau et K. Gauvin illustrent l'hétérogénéité des pratiques linguistiques des communautés francophones dans les provinces maritimes acadiennes, où la nomination des différentes variétés – *français acadien, acadjonne, chiac* – contribue à créer des frontières entre elles et à classer les locuteurs.

En Ontario, le français est en situation de minorité et subit une forte influence de la part de l'anglais. J. Tennant prône donc une approche d'analyse basée sur le contact entre langues pour étudier et codifier la variété franco-ontarienne, délaissée par les politiques linguistiques des institutions gouvernementales au profit de l'aménagement externe, orienté vers la norme québécoise.

Le français est minoritaire aussi dans les provinces et les territoires du Canada de l'Ouest, comme le souligne L. Rodriguez dans sa contribution. Toutefois, les usages régionaux de cette variété au fonds transnational témoignent d'une forte vitalité – aussi bien dans les descriptions linguistiques que dans les productions culturelles –, qui joue un rôle important dans la diffusion du français.

C. Fox qualifie la communauté francophone de la Nouvelle-Angleterre de population en transfert linguistique. En effet, si l'idéologie de survivance a permis au français de faire face à l'anglais pendant environ un siècle, les changements économiques et sociaux, accompagnés d'un jugement négatif sur cette variété francophone, ont affaibli cette résistance d'une façon considérable.

T. A. Klingler illustre la fragilisation du français en Louisiane, où il est concurrencé par l'espagnol depuis 2005. Bien que le français ne jouisse pas d'un statut de langue officielle en Louisiane, il est soutenu par un réseau d'acteurs sociaux qui en assurent la promotion et la diffusion. D'une façon complémentaire, les locuteurs du français louisianais utilisent Internet comme un moyen de création de communautés virtuelles engagées dans la promotion de ce patrimoine linguistique.

Le français en Afrique

Tout comme la section précédente, celle relative à la francophonie africaine compte six contributions (dont une concerne deux pays).

Y. Derradji décrit la situation de la langue française en Algérie, où elle est en compétition avec l'arabe, seule langue officielle du pays, constituant ainsi un « bilinguisme sans statut officiel ». Malgré son statut de langue étrangère, le français est considéré par les locuteurs algériens comme une langue de prestige et traverse une période de mutations conséquentes, allant dans le sens du développement et de la revendication d'une norme endogène. Au Maroc, en revanche, en l'absence de codification d'une norme endogène, la seule norme de référence demeure la norme hexagonale – exogène. F. Jablonka qualifie ainsi la francophonie marocaine – indissociable du projet de modernisation de l'infrastructure du pays – de « projet inachevé ».

O. Boukari opère une comparaison entre le statut du français en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso, en en prenant en compte tant les rapports entre ses différentes variétés que les rapports aux langues africaines. L'A. étudie le parcours d'installation du français dans les deux pays à travers trois phases : la phase coloniale, la phase de véhicularisation et la phase de vernacularisation. Si les deux premières phases sont communes aux deux pays, la troisième semble distinguer essentiellement le contexte ivoirien, où le français est diffusé auprès de toutes les couches sociales et d'une façon plutôt homogène sur l'ensemble du territoire.

La contribution de M. Drescher porte sur le Cameroun, un autre pays extrêmement fragmenté du point de vue linguistique, où le français, de par son rôle de langue véhiculaire au niveau interethnique et interrégionale, occupe une position dominante. L'émergence d'une norme endogène, liée au domaine de l'informel et marquée surtout sur le plan lexical, témoigne de cette dynamique du français mais ne fait pas l'objet de tentatives de normalisation.

C. Frey attribue la baisse du nombre de locuteurs francophones au Burundi à la défaillance du système éducatif. Très marquée du point de vue socioprofessionnel en tant que langue des élites, la langue française est au cœur d'initiatives de soutien menées dans le pays par l'AUF et le Ministère français des Affaires Étrangères, sur lesquelles pèse néanmoins l'instabilité politique et économique de la région.

M. Daff présente la dynamique du français dans un des pays fondateurs de la Francophonie, le Sénégal. Après une phase d'affaiblissement dû à la crise du système scolaire dans les années 1980, on constate actuellement des efforts dans le redressement de l'enseignement de la langue française, dont le projet IFADEM, né d'une collaboration entre l'État sénégalais et l'OIF, est un exemple. Le contact avec les langues nationales contribue au développement d'une norme francophone endogène.

Le français en Asie

Cette section inclut seulement deux contributions, dont la deuxième porte sur trois pays.

C. Serhan, C. Eid et M. Francard rangent le Liban parmi les pays constituant une « francophonie périphérique ». Présente dans le pays depuis l'époque des Croisades, la langue française a marqué pendant longtemps les élites catholiques, avant de gagner d'autres catégories de locuteurs au XXe siècle. En conséquence de cela, on peut observer une tension entre le français des élites, modelé sur la norme hexagonale, et une variété plus informelle appelée *franbanais* en raison des emprunts à l'adstrat arabe. En 2010, le gouvernement libanais a signé avec l'OIF le *Pacte linguistique francophone*, qui l'engage à la promotion et à la diffusion du français au Liban.

La contribution de V. Noll concerne le statut du français dans l'ancien empire colonial de l'Indochine, correspondant actuellement à trois pays (Laos, Vietnam et Cambodge). À la différence des anciennes colonies africaines et maghrébines, où il a un rôle de langue véhiculaire et est répandu aussi bien comme langue d'expression culturelle que comme langue de l'administration, dans le Sud-Est asiatique le français n'est implanté dans aucun secteur de la vie publique et intéresse un très faible pourcentage de locuteurs, qualifiés de « francophones partiels ».

Le français dans les îles et la France d'outre-mer

Les six contributions de cette dernière section de l'ouvrage sont réparties en trois sous-sections : Océan Atlantique, Océan Indien et Océan Pacifique.

À Haïti, malgré le statut de langue officielle, le français est la langue maternelle d'un faible pourcentage de locuteurs et est concurrencé d'un côté par le créole haïtien et par l'anglais de l'autre. D. Fattier souligne que le français est ancré dans ce territoire non seulement de par son utilisation dans l'administration, la politique et la culture – notamment, dans la littérature – mais aussi grâce à la dynamique du créole haïtien à base française, autre langue officielle et langue maternelle de tous les Haïtiens.

J.-D. Bellonie et E. Pustka se penchent sur le rapport existant entre le français et le créole en Martinique et en Guadeloupe. Le premier, seule langue officielle, bénéficie d'un prestige ouvert, tandis que le deuxième, de par son rôle de marqueur identitaire, se limite à un prestige latent. Néanmoins, on assiste à l'émergence d'une fonction identitaire associée à ce français régional antillais qui, depuis une décennie, fait l'objet d'études en sociolinguistique et même en FLE.

S. Alby ponctue la difficulté de bien définir la situation démologique du français dans la région ultramarine de la Guyane française, faute de données officielles. Les seules enquêtes réalisées dans la région amèneraient à croire que le français serait une langue de socialisation pour environ 30% de la population. De même, il est difficile de décrire les particularités de cette variété francophone, la plupart des études linguistiques s'intéressant surtout aux langues minoritaires parlées en Guyane.

V. Randriamarotsimba met en lumière le déséquilibre entre le *status* (représentation d'une langue) et le *corpus* (diffusion effective d'une langue) du français à Madagascar, dans les îles Comores et à Mayotte, qui se configure comme l'héritage de sa diffusion élitiste pendant la période coloniale. Ainsi, en dépit de ses représentations en tant que langue de prestige et de réussite sociale, le français peine à gagner le statut de langue véhiculaire dans ces trois sites, d'autant plus en milieu rural.

S. Kriegel compare la situation actuelle du français à la Réunion, à Maurice et aux Seychelles. Si la Réunion a toujours été française et présente une diglossie français-créole, il n'en va pas de même pour Maurice et les îles Seychelles, qui partagent leur passé colonial entre le monde anglophone et le monde francophone et qui sont caractérisées par le plurilinguisme. Malgré ces différences, les variétés francophones parlées dans ces sites affichent de nombreuses similitudes, qui s'expliquent par les interférences avec le créole.

Dans la dernière contribution de l'ouvrage, S. Ehrhart analyse les situations d'utilisation du français dans les territoires insulaires du Pacifique Sud, la Polynésie (Wallis-et-Futuna, Polynésie française) et la Mélanésie (Nouvelle-Calédonie et Vanuatu). À l'exception de Vanuatu, où le rôle du français est de plus en plus périphérique, dans les trois autres aires géographiques examinées le français occupe une place privilégiée dans le système scolaire.

[Rosa CETRO]